

## L'actu du moment

Emmanuel Macron, Président de la République, a été reçu le 25 février par l'ensemble des organisations professionnelles de la filière vin française lors de sa visite au Pavillon des vins sur le Salon International de l'Agriculture.



La filière vin a tenu à lui dresser le tableau économique contrasté auquel elle fait face. Si certaines régions performant à l'export, d'autres sont confrontées à des difficultés économiques très fortes, en particulier les vins rouges. La déconsommation subie par les vins, tendance observée depuis 60 ans, pèse lourdement sur l'économie globale tandis que l'export ne prend que partiellement le relais de cette baisse en raison du contexte géopolitique international.

Emmanuel Macron a assuré du soutien de l'Etat dans la crise que traverse une partie de la viticulture à court et moyen terme, et a cité notamment l'arrachage comme un levier d'accompagnement des exploitations en difficulté. Il a également indiqué avoir demandé au gouvernement d'être attentif au remboursement des PGE pour les secteurs fragilisés, notamment la viticulture. Il a plaidé pour une diplomatie économique en appelant les filières du luxe, de la gastronomie, du vin et des spiritueux à participer à un élan collectif pour booster nos exportations.

Le Président de la République a par ailleurs salué l'engagement de la filière vin pour s'adapter au changement climatique et participer à son atténuation. Celui-ci se concrétise par un plan d'actions qui s'appuie sur l'innovation pour assurer la durabilité des exploitations viticoles et soutenir le renouvellement des générations.

La filière vin a également exprimé sa vive inquiétude face aux campagnes de stigmatisation du vin, et notamment la récente campagne de Santé Publique France, soutenue par le ministère de la Santé, intitulée « La Bonne santé n'a rien à voir avec l'alcool ». Exprimant sa réserve sur cette campagne, Emmanuel Macron a réaffirmé sa volonté de voir la filière vin participer à l'élaboration des trois plans de santé prévus pour 2023. Attachée à la notion de modération, la filière vin se tient prête à participer aux travaux en conformité avec la révolution de la prévention souhaitée par le Président. Il a aussi encouragé la filière dans l'élaboration de son plan stratégique collectif annoncé pour l'été 2023.

Source : *Revue Viticole Internationale*

## Les dernières parutions aux JO, JOUE et au BO Agri

### Potentiel de production

- Mise en œuvre du **dispositif d'autorisations de plantation** en matière de gestion du potentiel de production viticole (campagne 2023) : [ici](#)
- Publication des **recommandations professionnelles** concernant la définition de limitations régionales de plantations nouvelles et de restrictions à la replantation dans le cadre de la gestion du potentiel de production viticole de la campagne 2023 : [ici](#)

## Social

- **Suivi médical professionnel des salariés agricoles**, pensions d'invalidité et rente pour accident du travail ou maladie professionnelle des non-salariés agricoles et au et complément d'indemnisation au titre de leur exposition aux pesticides : [ici](#)
- **Extension d'avenants salariaux** à des conventions collectives de travail étendues relatives aux professions agricoles : [ici](#)

## Règlementation communautaire

- Règlement d'exécution (UE) 2023/400 de la Commission du 16 février 2023 portant approbation d'une modification d'une **mention traditionnelle** dans le secteur vitivinicole conformément à l'article 115, paragraphe 2, du règlement (UE) no 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil («**Vin de paille**») : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2023/383 de la Commission du 16 février 2023 modifiant le règlement (CE) no 2870/2000 établissant des méthodes d'analyse communautaires de référence applicables dans le secteur des boissons spiritueuses, et abrogeant le règlement (CEE) no 2009/92 déterminant les **méthodes d'analyse communautaires de l'alcool éthylique d'origine agricole** utilisé pour l'élaboration des boissons spiritueuses, des vins aromatisés, des boissons aromatisées à base de vin et des cocktails aromatisés de produits vitivinicoles : [ici](#)

## Les dernières nominations

- **Commission nationale de la certification environnementale** du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire – Christophe Miault : [ici](#)
- **Cabinet du ministre de l'Agriculture** et de la souveraineté alimentaire – **Conseiller presse** Yoann Taieb : [ici](#)
- **Sous-préfète chargée de mission auprès du préfet du Var** - Agnès BONJEAN : [ici](#)
- **Directeur de cabinet adjoint de la préfète de police des Bouches-du-Rhône** - Yannis BOUZAR : [ici](#)